

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et montage : Diane Bossé

FESTIVITÉS DU 150^e DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Le Comité est heureux de vous présenter le logo officiel des festivités du 150^e de Saint-Louis-du-Ha! Ha1 qui se dérouleront du 27 au 30 juillet prochain. Merci à madame Annie-Claude Bolduc pour la conception du logo.

Vous pouvez mettre à votre agenda les deux soirées musicales qui se dérouleront sous le chapiteau. Nous dévoilerons bientôt toute la programmation pour les festivités du 150^e.

Vendredi 29 avec les groupes Lost in Sound et Black Train.

Samedi 30 : La Grande Messe (hommage aux Cowboys Fringants)





MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 6 février 2023

PROJET ORDRE DU JOUR À 20 H

- 1- **Mot de bienvenue**
- 2- **Conformité du quorum**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
- 4- **Adoption des procès-verbaux :**
 - 4-A Réunion ordinaire du 17 Janvier 2023
- 5- **Suivi des dossiers**
- 6- **Approbation des comptes et déboursés**
- 7- **Correspondance :**
 - 7-A Proclamation de la journée nationale de la santé mentale positive
 - 7-B Demande de commandite pour le Quillethon Lorraine Ouellet Castonguay
 - 7-C Demande de commandite pour la Société canadienne de la sclérose en plaques
 - 7-D Demande de publicité pour l'outil de travail quotidien du personnel de l'enseignement
 - 7-E Demande de commandite de la Duchesse des pompiers
 - 7-F Demande d'adhésion à la Charte du bois du Bas-Saint-Laurent
 - 7-G Demande de commandite pour le Carnaval d'hiver 2023
 - 7-H Demande d'adhésion à la Table de concertation des aînée du Bas-Saint-Laurent
 - 7-I Demande de participation financière au Fonds Jeunesse Témiscouata
- 8- **Affaires financières :**
 - 8-A Autorisation d'ajuster rétroactivement le salaire d'un employé
- 9- **Greffe et organisation :**
 - 9-A Adoption du budget 2023 de l'OMH
 - 9-B Dépôt pour la réservation d'un chapiteau dans le cadre du 150^{ième}
- 10- **Ressources humaines :**
 - 10-A Engagement de trois nouveaux employés aux travaux publics
 - 10-B Autorisation d'accepter de payer les dépenses d'un nouvel employé pour une formation

- 11- Ressources matérielles**
- 12- Sécurité publique**
- 13- Travaux publics :**
 - 13-A Entériner la décision d'accepter une soumission de Peterbilt**
- 14- Urbanisme :**
 - 14-A Adoption du règlement # 427 pour amender le règlement 345**
 - 14-B Adoption du règlement # 429 pour abroger le règlement # 332**
- 15- Loisirs, cultures et vie communautaires :**
 - 15-A Demande de participation aux activités de la semaine de relâche**
 - 15-B Résolution dans le cadre du programme Pêche en herbe**
- 16- Affaires nouvelles**
- 17- Affaires diverses**
- 18- Période de questions**
- 19- Levée de l'assemblée**

Infos de votre mairesse

Bon mois de février à vous mes citoyens. Le 2^e mois de l'année nous apporte, oui la St-Valentin pour les plus romantiques d'entre nous, mais aussi, le carnaval de notre municipalité. Festivités, rencontres et activités de toutes sortes sont organisées par des bénévoles qui s'investissent pour nous divertir. Comme pour le comité de 150^e, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour s'impliquer. Les sourires et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous lorsqu'on s'implique dans notre belle municipalité. Au plaisir de vous voir!

A mon agenda, ce mois-ci, je me suis mis des rencontres en développement. Le rafraichissement du centre, mais aussi le Lac Dôle sont deux dossiers dont je veux m'occuper. La planification doit être incluse dans la programmation des travaux publique et je ne veux pas passer à côté. Planifier, budgéter et organiser fait aussi parti des tâches de notre conseil municipal et aussi de nos précieux employés.

En terminant, je tiens à remercier M. Stéphane Malenfant et ses collaborateurs pour l'initiation des jeunes au ballon sur glace, le lundi soir. C'est apprécié par tous, même les enfants des villages voisins y participent!

Bravo!

Mélissa Lord, mairesse

SAVIEZ-VOUS...

NEIGE DANS LE CHEMIN

Depuis quelques temps, et plus particulièrement depuis les dernières tempêtes de neige, nous avons constaté qu'il y a des gens qui jettent de la neige dans les rues et rangs de notre municipalité. Nous voulons vous informer que cette pratique est **INTERDITE** de même que celle de laisser ou de pousser de la neige de l'autre côté de la route ou de la rue. En effet, le Règlement numéro 57 de la Municipalité interdit ces pratiques et prévoit **des amendes** pour les contrevenants. Ce règlement doit être respecté par tous les contribuables de la municipalité qu'il soit propriétaire, locataire ou occupant d'une maison ou d'un logement.

Merci de votre compréhension !

La direction générale

RAPPEL... RAPPEL...

SUR L'ENCADREMENT DES CHIENS



N'oubliez pas de faire l'enregistrement de votre chien. Un formulaire doit obligatoirement être rempli par le propriétaire afin de déclarer certaines informations relatives à l'animal. Vous devez passer au bureau municipal au 95, rue Saint-Charles pour vous le procurer. Le coût pour l'enregistrement d'un chien est de 10 \$ par inscription / année.

DATES D'ÉCHÉANCE POUR LE PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Le compte de taxes municipales sortira bientôt et les dates de paiement qui sont prévues sont : **le 15 mars, le 30 avril, le 15 juin, 30 juillet, le 15 septembre et le 30 octobre 2023.**

Formes de paiement

Dans le but de simplifier le règlement de votre compte de taxes municipales, nous vous offrons diverses formes de paiement.

Il est toujours possible de régler votre dû par carte de débit, chèque, argent, chèques postdatés, paiements préautorisés à votre compte ainsi qu'au comptoir de votre banque ou de votre caisse.

La direction générale

MESSAGE DE L'INSPECTRICE RÉGIONALE

Veuillez prendre en note que je serai absente du 13 mars jusqu'au 5 mai inclusivement. Pour toute demande de permis, demande d'information et autres, il y aura une personne responsable de la MRC de Témiscouata qui me remplacera pendant cette période.

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale



MRC de Témiscouata

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 101

Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0

Sans frais : 1-877-303-6725 ou 418-899-6725 # 4428

Organismes et loisirs

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 9 février à 19h30 à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Venez en grand nombre.

Bienvenue à tous les membres !

CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de fermières vous invite à leur réunion mensuelle, le lundi 13 février à 13h30 à la salle municipale. Cette rencontre sera la clôture du 100^e de notre cercle. Tirage de prix et plein de surprises sont au programme pour cette belle rencontre. On vous attend en grand nombre.

À noter que nous recueillerons les dons pour le Quillethon Lorraine Castonguay pour celles qui désirent participer.

Bienvenue à toutes nos fermières !

FILLES D'ISABELLE

Les Filles d'Isabelle vous invitent à leur réunion mensuelle, le mercredi 15 février à 13h30 à la salle municipale.

Bienvenue à toutes nos membres !

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Ne pas oublier les mercredis des cartes au local à 1h30.

Petit déjeuner 50 + le mercredi 8 février. Pour réservation : Louise au 418 854-3192.

Soirée dansante avec Narcisse Chiasson aura lieu le samedi 18 février à 20h à salle municipale.

Bingo du Carnaval, le vendredi 24 février à 19h30 à salle municipale.

Le Club dispose de 10 paires de raquettes à neige et bâtons de marche. Possibilité de louer les équipements à cout minime, vous devez contacter Louise ou Guy au 418 854-3192. Pour nos membres et pour les participants de Vie Active et de Gym-Cerveau de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, le prêt d'équipement est gratuit. On vous invite à utiliser les sentiers de raquettes au Club de Golf.

Bienvenue à tous à nos activités.

COMITÉ ACTION BÉNÉVOLE

Le Comité Action bénévole de Saint-Louis-du-Ha! Ha! est à la recherche de personne pour faire la livraison de la popotte aux personnes de 65 ans et plus qui sont malades. Ce service est offert pour le repas du midi pendant 5 jours. Aussi, s'il y a des gens de 60 ans et plus qui aimeraient recevoir le service de popotte, vous devez contacter madame Estelle Brousseau.

Aussi, nous avons besoin de personnes qui possèdent une voiture et qui aimeraient faire de l'accompagnement pour les gens qui ont des rendez-vous médicaux.

Pour toutes informations, communiquer avec madame Estelle Brousseau au 418 854-295



COMITÉ DES LOISIRS

CARNAVAL D'HIVER

PÉRIODE D'INSCRIPTION



TOURNOI AMICAL MIXITE BALLON SUR GLACE

Le Comité des loisirs est à la recherche d'équipes pour son tournoi qui aura lieu samedi 25 février. Maximum de 8 joueurs (ses) incluant 2 filles (4 contre 4 incluant un gardien). Casque obligatoire. Coût : 30 \$ par équipe. Vous avez jusqu'au 21 février pour inscrire votre équipe auprès de Diane Bossé au 418 854-2260 poste 103.

COURSE DE SOUFFLEUSES

Le Comité des loisirs est à la recherche de participants qui aimerait relever le défi pour la course de souffleuses le dimanche 26 février en après-midi sur le terrain de balle. Deux catégories soient à chenilles et à roues. Coût : 10 \$ par souffleuse. Vous avez jusqu'au vendredi 24 février pour vous inscrire auprès de Diane Bossé au 418 854-2260 poste 103. N'oubliez pas de donner votre nom si vous avez besoin de notre service de raccompagnement pour vos souffleuses.

SOIRÉE MUSICALE

ROCKIN ' BLUES

Il reste encore des billets de disponible pour notre soirée musicale. Vous pouvez vous les procurez aux endroits suivants : Alimentation Vimo, Cantine Choupi, Épicerie chez Nancy, Bureau municipal et auprès des membres du comité des loisirs. Le coût du billet : 10 \$ / personne.



AUTRES ACTIVITÉS

TOURNOI DE CHARLEMANGE
Jeudi 23 février à 19h

BINGO
Vendredi 24 février à 19h30

BRUNCH
Dimanche 26 février à 11h

SURVEILLEZ NOTRE DÉPLIANT QUI SORTIRA DANS LA SEMAINE DU 12 FÉVRIER

INITIATION AU BALLON SUR GLACE STEF M.

Depuis maintenant 3 semaines que le projet d'initiation au ballon sur glace est débuté. Un total de 15 jeunes âgés entre 9 à 11 ans de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, de Saint-Honoré et de Saint-Elzéar se sont inscrits. Le tout est supervisé par Marie-Alex et Olivier Bossé. Merci pour votre implication.

Merci aux commanditaires suivants : Construction Stef M. inc., Fédération Québécoise du ballon sur glace, la municipalité de Saint-Louis-du Ha! Ha!



Pour participer, il suffit de construire un château de neige à l'endroit de votre choix, de l'immortaliser en photo et de partager sur le site internet : www.defichateaudeneige.ca. Vous avez jusqu'au 13 mars 2023 pour participer. Voici les prix qui seront remis aux gagnants :

- 2 bourses école de 250 \$
- 1 bourse organisme / municipalité de 250\$
- 2 cartes cadeaux Sports Experts de 100 \$ et 1 de 50 \$
- 1 carte-cadeau de 100 \$ à la Sépaq
- 1 carte-cadeau de 110 \$ à la boutique Le P'tit Futé

OFFRE D'EMPLOI

Recrutement d'été chez ASTER en 2023

ASTER accueille des visiteurs dans son musée
ASTER reçoit et visite des groupes de jeunes des terrains de jeu
ASTER opère un télescope et anime des activités sur le ciel
ASTER se déplace dans les municipalités et les campings pour faire des activités
ASTER anime des conférences

Pour arriver à faire tout ça cet été, nous aurons besoin d'aide. Nous cherchons à combler des postes pour l'été pouvant aller jusqu'à 15 semaines selon vos disponibilités. Et on ne cherche pas des astrophysiciens!

- Animateur au musée et les groupes de jeunes
- Apprenti astronome
- Préposé à l'accueil
- Personne à l'entretien (pelouse et plate bandes)

Pour en savoir plus, faites parvenir votre candidature ou contactez-nous pour en savoir plus!

@ : direction@asterbsl.ca

T. : 418-854-2172

L'expérience Aster sur Facebook



CHRONIQUE MUNICIPALE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC VOLS DES VÉHICULES – CONSEILS DE PRÉVENTION

Les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de Rivière-du-Loup désirent sensibiliser la population aux vols perpétrés des véhicules et vols de véhicules.

Les policiers invitent donc les citoyens à vigilance et recommandent de suivre ces quelques règles de prévention :

- Gardez vos vitres fermées lorsque le véhicule est sans surveillance ;
- Verrouillez les portières et le coffre arrière du véhicule ;
- Si possible, gardez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et achalandé ;
- Ne laissez jamais votre clé dans le contact si vous deviez laisser votre véhicule sans surveillance ;
- Ne laisser aucun objet de valeur visible dans le véhicule ;
- Rangez les colis, sacs et sacs à main à l'abri des regards et surtout, ne laissez pas dans votre voiture vos carnets de chèques, votre portemonnaie ou les clés de la 2^e voiture du domicile ;
- Retirez tout élément pouvant indiquer qu'un appareil électronique se trouverait à l'intérieur (support de GPS, chargeur, adaptateur) ;
- Éteignez la fonction Bluetooth et WI-FI de vos appareils pour éviter que des voleurs captent leur signal.

Le Code de sécurité routière prévoit par ailleurs **que nul ne peut laisser sans surveillance** un véhicule routier dont il y a la garde sans avoir préalablement enlevé la clé du contact et **verrouillé es portières**. Cette infraction peut entraîner une amende de 60 \$. Rappelons que toute information sur des actes criminels suspects peut être communiquée au Centre de l'information de la Sûreté du Québec au 1 800-659-4264.

CONSEIL DE PRÉVENTION DE SÉCURITÉ INCENDIE

LES CENDRES CHAUDES : DEHORS !

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser :

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes. Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

De plus, assurez-vous du bon fonctionnement de votre avertisseur de monoxyde de carbone. Celui-ci doit être installé près des chambres à coucher afin de vous réveiller advenant une augmentation de la concentration de gaz durant la nuit. Si l'appareil se déclenche, sortez immédiatement de votre demeure et composez le 911 une fois rendu à l'extérieur.



QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Roberto Pelletier, Conseiller siège 4

Frédéric Beaulieu, Conseiller siège 5

Normand Lizotte, Conseiller siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse854-2260 poste 4 mairie@saintlouisduhaha.com

Sébastien Ouellet, Directeur général 854-2260 poste 3direction@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin, Directrice-générale, greffière-trésorière adjointe
854-2260 poste 1sec-adm@saintlouisduhaha.com

Yves Turcotte, Travaux publics 854-3384 garage@saintlouisduhaha.com
860-7243 (cellulaire)

Diane Bossé, Coordonnatrice en loisirs 854-2260 poste 2..... loisirs@saintlouisduhaha.com

Marc Michaud, Directeur des incendies 854-2260directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale 854-2260 poste 7 lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal 854-2260

Garage municipal 854-3384
860-7243 (cell.)

Centre des loisirs. 854-2260 poste 7

Bibliothèque 551-0027

Bureau de poste 854-2539

Fabrique 854-3513

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mardi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mercredi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Jeudi9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Vendredi FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 18 h 30 à 20 h

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié à tous les mois et distribuer par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

FÉVRIER 2023

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|--|---|--|---|---|--|--|
| | | | 1^{er} Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h | 2 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale | 3 | 4 |
| 5 | 6 Séance du conseil municipal à 20h | 7 Vie Active à 13h30 salle municipale | 8 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h | 9 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale Réunion Chevaliers de Colomb 19h30 salle municipale | 10 | 11 |
| 12 | 13 Réunion Cercle de Fermières à 13h30 à la salle municipale | 14 Vie Active à 13h30 salle municipale | 15 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Réunion Filles d'Isabelle 13h30 salle municipale Bibliothèque 18h30 à 20h | 16 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale | 17 | 18 Soirée dansante du Club des 50 ans et + à 20h salle municipale |
| 19 | 20 | 21 Vie Active à 13h30 salle municipale | 22 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h | 23 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale Tournoi de Charlemagne à 19h au Centre des loisirs | 24 Bingo du Club des 50 ans et à 19h30 salle municipale | 25 Tournoi de ballon sur glace, glissades Centre des loisirs Soirée musicale Rockin ' Blues 21h gymnase de l'école |
| 26 Brunch des Chevaliers de Colomb 11h au Gymnase de l'école Course de souffleuses 13h30 au terrain de balle | 27 | 28 Vie Active à 13h30 salle municipale | | | | |